



DIETES AUTOMOBILES LES CENTRALES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers : Siret 822 015 442 00012 : APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 18/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

LAMERAND DELPHINE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4450018	0165285			Zone Expedition : 03			5114000
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5114000 DU 18/03/2024 **							
BEL YANNICK							
1 JEU 4 PLAQUETTES FREIN AM	FMO573744J	1,00	4	136,48	50,00	68,24	68,24
1 CONTACTEUR TEMOIN USURE AM	ZFTGIC267	1,00	4	28,73	40,00	17,24	17,24
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 85,48							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA RÉCEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total TTC	
PI : 85,48				(4) 20,000		102,58	
MO : 0,00				85,48			
DIV : 0,00				17,10			

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4450018	0165285	5114000
Echéance le : 30/04/2024		
18/03/2024		102,58



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de l'émission de la facture et au plus tard 30 jours après la date de livraison. Les clients ne peuvent pas bénéficier de conditions de paiement particulières. Les clients ne peuvent pas bénéficier de conditions de paiement particulières. Les clients ne peuvent pas bénéficier de conditions de paiement particulières.

RESERVES DE PROPRIETE : La propriété des marchandises objet de la présente facture est réservée jusqu'au paiement intégral de la facture. Les clients ne peuvent pas bénéficier de conditions de paiement particulières. Les clients ne peuvent pas bénéficier de conditions de paiement particulières.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu de livraison de la marchandise.